

BAC chapitre 10

Composition – Corrigé

SUJET : La gouvernance économique mondiale depuis 1975

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, sous l'égide des États-Unis sont mises en place des institutions pour garantir la paix (ONU), la prospérité économique et la stabilité financière (FMI) ainsi que le progrès social (Banque mondiale, institutions spécialisées de l'ONU). Ce premier système de règles et d'organisations économiques internationales est remis en question au milieu des années 1970 avec la fin des Trente Glorieuses et l'entrée dans une nouvelle phase de la mondialisation.

On observe alors une prise de conscience du caractère international de problèmes qui ne peuvent être réglés qu'à l'échelle mondiale. De nouvelles formes de gouvernance économique mondiale, notamment avec la naissance du G6 en novembre 1975, sont alors mises en place. La gouvernance économique fait intervenir une pluralité d'acteurs publics et privés. Ces derniers souhaitent réguler le système économique mondial et régler efficacement et collectivement les problèmes issus de la mondialisation. En quoi l'augmentation du nombre d'acteurs et la dérégulation de l'économie mondiale dans les années 1970 ont-elles provoqué l'échec du système mis en place en 1944 et rendu nécessaire une nouvelle gouvernance ?

Tout d'abord, nous verrons que les années 1970-1980 constituent un tournant dans la coopération économique mondiale avec l'échec du système de Bretton Woods et la dérégulation de l'économie mondiale. Puis, nous nous demanderons si la mise en place d'une gouvernance économique mondiale est impossible.

À la fin des années 1960 et jusqu'au début des années 1990, le monde entre dans une période de difficultés économiques qui affaiblit la coopération internationale tout comme l'essor des théories néolibérales.

La gouvernance mondiale se révèle être inefficace face à la crise des années 1970 et l'instabilité du système économique mondial. Au tournant des années 1970, Les États-Unis connaissent un déficit commercial et un déficit public importants. Cela s'explique surtout par le coût de la guerre froide et les investissements à l'étranger des firmes américaines. Les États et les entreprises perdent confiance dans la valeur du dollar alors que le stock d'or américain diminue. En 1971, sans consulter le FMI, les États-Unis rendent le dollar inconvertible en or, puis le dévaluent. Le système monétaire créé par les accords de Bretton Woods en 1944 s'effondre et dès 1973, la valeur des monnaies fluctue librement, ce qui entraîne une insécurité monétaire.

À cette crise monétaire s'ajoute un net ralentissement de la croissance économique : c'est la fin des Trente Glorieuses pour les pays anciennement industrialisés, qui sont alors moins compétitifs. En effet, grâce à l'essor du libre-échange, les multinationales peuvent produire dans les pays en développement à faibles salaires et vendre leurs produits dans les pays riches. En outre, en 1973, puis en 1979, le prix du pétrole augmente fortement. L'inflation s'accélère, la production et la demande reculent et le chômage devient massif. Les solutions nationales contre la crise sont alors privilégiées.

Les organes internationaux créés à partir de 1944 ne peuvent pas résoudre ces difficultés. Un projet d'une gouvernance par les grandes puissances se met donc en place : en 1975, les dirigeants des six grands pays industrialisés créent le G6 pour discuter des problèmes économiques internationaux. Dès 1976, le Canada participe aux sommets, le G6 devient alors le G7 (l'Allemagne, les États-Unis, la France, le Royaume-Uni, l'Italie et le Japon). Le but de ce dernier est de favoriser la concertation entre les grandes puissances économiques et d'améliorer l'action de la Banque mondiale, du FMI ou du GATT. Cette institution essentiellement interétatique traite avant tout des questions monétaires, de l'inflation, du protectionnisme, de l'emploi, de l'aide au développement et des sources d'énergie. En réalité, les décisions du G7 sont très modestes, se limitant le plus souvent à une déclaration de principes. Il est perçu comme un club des riches qui excluent les autres États de la gestion économique

mondiale. Jusqu'en 1989, les membres du G7, représentent en effet plus de 60 % du PIB mondial. Ces sept puissances imposent leur vision du monde au reste de la planète.

Néanmoins, cette coopération économique internationale se voit affaiblie dans les années 1980 par la remise en cause du rôle économique de l'État dans le cadre des théories néolibérales appliquées par plusieurs pays du G7, notamment par le Royaume-Uni et les États-Unis. Ils choisissent la dérégulation, c'est-à-dire la suppression ou la simplification des contrôles sur les acteurs financiers (Bourse, banques, assurances, etc.) et les autres entreprises. Ils réduisent les impôts notamment des entreprises et privatisent leurs entreprises publiques pour lutter contre le chômage et attirer les investissements des multinationales. La mondialisation s'accélère et l'économie échappe au contrôle des gouvernements.

Par l'intermédiaire du FMI, les grandes puissances imposent ce modèle aux pays du Sud qui connaissent alors des difficultés pour rembourser les emprunts effectués pour financer leur modernisation. Ces derniers font appel au FMI et à la Banque mondiale qui, en échange d'une aide, leur imposent des « plans d'ajustement structurel ». Ces programmes visent à imposer une politique de rigueur aux États les plus endettés : il s'agit d'assainir l'économie en réduisant les dépenses publiques, en privatisant et en favorisant la concurrence et les investissements étrangers. Ces programmes sont très vite contestés, à cause de leur manque d'efficacité et de leur logique comptable, qui oublie les besoins vitaux des populations pauvres. La plupart des États, contraints à une diminution de leurs dépenses publiques, s'enfoncent dans la récession et peinent à financer leur système de santé, leurs écoles, etc.

Ainsi, le système économique instauré au lendemain de la Seconde Guerre mondiale s'effondre dans les années 1970. La gouvernance mise en place par les accords de Bretton Woods ne permet pas de contenir la crise qui frappe l'ensemble de la planète et, dans un contexte de mondialisation accrue et de triomphe du néolibéralisme, l'économie devient incontrôlable. Aujourd'hui, la gouvernance économique mondiale semble impossible malgré certaines avancées.

La libéralisation de l'économie et l'accentuation de la mondialisation accroissent l'instabilité et les crises financières qui deviennent plus fréquentes à partir de 1987. La gouvernance économique mondiale actuelle semble inefficace face à ces crises. En effet, avec la mondialisation, la croissance d'un pays dépend beaucoup plus des investissements étrangers. Or, les difficultés d'une banque, d'un État peuvent entraîner la défiance des investisseurs et une fuite des capitaux. La croissance ralentit alors par manque de financements. En 2007, a lieu aux États-Unis la crise des *subprimes* : le système bancaire américain s'effondre après avoir investi et distribué des crédits (en particulier à des ménages endettés) au-delà de leurs avoirs réels. La crise bancaire se diffuse en Europe, nécessitant une intervention des États pour renflouer les établissements bancaires. Cette intervention aggrave l'endettement des États, provoquant la crise des dettes souveraines (Grèce, Espagne, Irlande, Portugal). Ces crises résultent d'un défaut de surveillance des marchés et montrent la nécessité d'une gouvernance économique mondiale. En 2009, les chefs d'État et de gouvernement des 19 plus grandes puissances économiques, ainsi qu'un représentant de l'Union européenne créent le G20 pour tenter d'enrayer cette crise en réformant le système financier international. Il prend ainsi des décisions pour lutter contre les paradis fiscaux et pour contrôler les activités de marché, afin de réduire les risques de faillite. Mais le G20 ne peut que faire des recommandations et n'a aucun pouvoir contraignant. Les résultats sont ainsi modestes.

Les effets négatifs de la mondialisation et de la libéralisation de l'économie, ainsi que les politiques de rigueur imposées par les grandes puissances et les institutions internationales sont de plus en plus critiqués. En effet, à la fin des années 1980, des mouvements altermondialistes critiquent la façon dont le FMI et la Banque mondiale imposent le libéralisme qui a des conséquences sociales et environnementales négatives. Les altermondialistes, mais aussi d'autres acteurs non étatiques (ONG, économistes, scientifiques...), jugent que la coopération internationale classique, fondée sur un fonctionnement interétatique et dominée par les grandes puissances, ignore trop souvent les enjeux environnementaux et les inégalités sociales. Lors des sommets du FMI, de l'OMC ou du G8, les altermondialistes organisent des manifestations contre une mondialisation au service des plus riches.

À l'occasion du Forum économique mondial de 2001, des dizaines de milliers d'altermondialistes se réunissent à Porto Alegre au Brésil pour rappeler qu'« un autre monde est possible » et créent le Forum social mondial qui se tient, depuis, tous les ans. Ils tentent de formuler des propositions alternatives à la mondialisation libérale pour mettre en place un nouveau mode de gestion internationale plus démocratique et plus juste, assurant à la planète un développement durable. Cette gouvernance associerait les États et tous les autres acteurs (organisations internationales, ONG, etc.).

Sous la pression de l'opinion publique, sensibilisée par les actions très médiatisées des altermondialistes, et sous celle des grands pays émergents qui réclament la fin de l'hégémonie des nations riches sur les institutions internationales, le système de coopération internationale se transforme alors peu à peu. En 1995 est mise en place l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui, dans sa charte, proclame la nécessité d'un développement durable et d'un rééquilibrage du commerce international en faveur des pays en développement. Elle peut sanctionner les États qui contreviennent à ses décisions et, en son sein, tout État membre compte pour une voix. Mais cette nouvelle organisation est très vite critiquée, parce que les pays pauvres peinent à faire valoir leurs droits devant son organisme de règlement des différends et parce que les négociations semblent toujours aller dans le sens d'un libre-échange, qui profite d'abord aux multinationales des pays riches.

Dans le même temps, la domination des pays de la Triade est remise en cause par l'émergence de nouvelles puissances comme l'Inde, le Brésil ou la Chine. Ces dernières veulent jouer un rôle de plus en plus important dans la gouvernance économique mondiale. À l'image de l'économie mondiale, celle-ci devient multipolaire comme en témoigne la création du G20 qui réunit sept pays du Nord anciennement industrialisés (États-Unis, Canada, Royaume-Uni, France, Allemagne, Italie, Japon, Australie), un pays du Nord récemment industrialisé (Corée du Sud) et des pays émergents ou en cours de développement (Mexique, Brésil, Argentine, Afrique du Sud, Russie, Turquie, Arabie saoudite, Inde, Chine, Indonésie). Le G20 est ainsi nettement plus représentatif que le G8. Les pays qui le composent, représentent plus de 85 % du PIB mondial et plus de 64 % de la population de la planète en 2012. La réforme du FMI engagée en 2010 et entrée en vigueur en 2016 s'inscrit aussi dans cette logique. Le mode de décision du FMI, comme celui de la Banque mondiale, est fondé sur une répartition des droits de vote en fonction de la place de chaque État membre dans l'économie mondiale. Chaque pays, en fonction notamment de son PIB et du degré d'ouverture de son économie, se voit attribuer un pourcentage des droits de vote et les décisions importantes sont prises avec une majorité de 85 % des voix. Avec leur pourcentage, les États-Unis possèdent un droit de veto de fait. La réforme des droits de vote, décidée par le FMI en 2010, est entrée en vigueur en janvier 2016. Elle repose sur un nouveau calcul, qui donne plus de pouvoir aux pays émergents. La Chine, qui en 2008 disposait de 3,81 % des droits de vote, dispose en 2016 de 6,43 %. Enfin, les pays émergents organisent aussi des sommets parallèles, comme le premier sommet des BRICS – Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud – en avril 2011.

Enfin, la gouvernance mondiale connaît quelques réussites notamment dans le domaine de la lutte contre le réchauffement climatique. Des normes environnementales s'imposent progressivement, notamment avec l'entrée en vigueur en 2005 du protocole de Kyoto. En décembre 2015, lors de la COP21, 195 pays ont signé le premier accord universel pour lutter contre le réchauffement climatique. Cet accord prévoit également d'aider les pays en voie de développement à mettre en place le développement durable.

Ainsi, le système économique instauré au lendemain de la Seconde Guerre mondiale s'effondre dans les années 1970. La coopération mise en place par les accords de Bretton Woods ne permet pas de contenir la crise qui frappe l'ensemble de la planète et, dans un contexte de mondialisation accrue et de triomphe du néolibéralisme, l'économie devient incontrôlable. Aujourd'hui, la gouvernance économique s'est ouverte aux pays émergents mais se fait toujours sous la direction des principales puissances économiques mondiales. Les progrès restent modestes au vu des enjeux et des difficultés. La gouvernance reste le fait des États et des grandes organisations internationales et peine à mettre en place un mode de gestion véritablement nouveau, associant tous les autres acteurs.

La récente élection à la présidence des États-Unis de Donald Trump, qui a axé sa campagne sur la nécessaire domination américaine et le refus de tout ce qui pourrait limiter sa puissance, va assurément fragiliser les tentatives de coopération et de gouvernance mondiale.